



---

## Compte rendu du conseil municipal du jeudi 10 décembre 2015

\*\*\*\*\*

Sont présents : Monsieur Gérard Leguay, Madame Annick Niporte, Monsieur Dominique Duchamp, Madame Antoinette Graff, Monsieur Christian Albert, Madame Nathalie Weill, Monsieur Serge Bavard, Madame Michèle Baudoin, Monsieur Philippe Michaud, Madame Claudine Lenet, Monsieur Philippe Brunot, Madame Marie-Luce Bon, Monsieur Jean-Michel Bon, Monsieur Jean-Marc Bourgetel, Monsieur Christophe Louet, Madame Nathalie Vieillard, Monsieur Christophe Leloup,

Absentes Excusées : Madame Olga Pecaud (procuration à Monsieur Serge Bavard), Madame Sandrine Renault (procuration à Monsieur Christophe Leloup).

Monsieur Dominique Duchamp est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 2 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

### 1- Schéma de coopération intercommunale

#### a/ Fusion de la CC des sources de la Tille et de la CC de Selongey

Le maire présente le projet de schéma élaboré par le préfet en concertation avec les présidents des communautés de communes et les membres de la CDCI. Ce projet de fusion de la CC des sources de la Tille et de la CC de Selongey est soumis pour avis aux différents organes délibérants. Durant cette concertation plusieurs hypothèses ont été présentées, notamment celle de rejoindre la COVATI. Une fusion des communautés de communes à l'échelle du pays sera certainement proposée en 2020.

Dans l'immédiat, il est important de donner un avis positif à cette fusion afin de favoriser la concertation avec les élus de la CC des Sources de la Tille, et d'apprendre à travailler ensemble. Le maire regrette l'avis négatif de la CC de Selongey sur ce projet.

L'opposition estime qu'il aurait été préférable de créer, dès maintenant une plus grande communauté de communes entre la CC des sources de la Tille, la CC de Selongey et la COVATI.

Le conseil municipal, à la majorité, par 15 voix pour et 4 voix contre ( C.Leloup, N. Vieillard, C.Louet, S.Renault) approuve le projet de schéma intercommunal élaboré par le préfet.

#### b/SICECO : extension du périmètre afin de créer un syndicat unique sur le département, excepté les communes du grand Dijon

Dans le cadre du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par Monsieur le Préfet à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, il est proposé au conseil municipal d'émettre un avis sur le projet de créer un syndicat unique d'électricité dont l'objectif serait de gérer l'ensemble des communes ne faisant pas partie du Grand Dijon .

En conséquence, et afin que ne subsiste qu'un seul et unique syndicat qui gère la distribution de l'électricité sur tout le département de la Côte d'Or et hors communauté urbaine, il convient simplement d'étendre le périmètre du SICECO à ces 24 communes pour atteindre l'objectif de rationalisation visé par Monsieur le Préfet. Le conseil approuve à l'unanimité cette extension de périmètre.

### 2- TARIFS 2016

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs proposés par le maire, après avis de la commission des finances.

### 3- Décision modificative – Budget Centre d'hébergement

Le conseil approuve à l'unanimité les transferts de crédits suivants :

Chap	Compte	désignation	BP 2015	DM	BP+DM
23	2313		764 419.00 €	- 24 200.00 €	740 219.00 €
21	21568	Sécurité incendie	0 €	1 200.00 €	1200.00 €
21	2184	meublier	0 €	16 000.00 €	16 000.00 €
21	2188	autre	0 €	7 000.00 €	7 000.00 €

### 4- Cession de terrain Lotissement –rue de Grenand

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de céder la parcelle n°3 du lotissement rue de Grenand à Monsieur Schafer Herbert et à Melle Fontaine Linda , au prix de 50 € HT le m<sup>2</sup>.

### 5- Acquisition de terrain- actualisation de la délibération n°1812 du 21 novembre 2000

Afin de régulariser cette délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'achat de la parcelle n°AP 205 , d'une surface de 0a17, à Monsieur Jean-Louis CHEVOLOT, pour l'euro symbolique.

### 6- Coupes de bois

1/Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de délivrer aux affouagistes à l'automne 2016 les taillis et petites futaies de la parcelle 216.

2/ Concernant la vente des résineux et feuillus des parcelles diverses concernées par les coupes d'emprises et l'accès du projet éolien, le conseil donne son accord à la majorité des voix, par 14 voix pour , 4 voix contre ( C.Leloup, N. Vieillard, C.Louet, S.Renault) et 1 abstention (D. Duchamp).

Le maire informe le conseil d'un recours engagé devant le tribunal administratif contre le permis de construire du parc Eolien de Selongey et de Marey. Au delà de l'aspect du développement des énergies renouvelables, il y a un manque de recettes fiscales pour la commune et pour la communauté de communes.

### 7- Cession de matériel roulant (déneigement)

Le maire informe le conseil qu'une concertation a été menée avec les agents techniques de la commune afin de recueillir leur avis sur l'éventualité de cette cession. Après un avis favorable de l'ensemble du personnel technique et du bureau municipal, le maire propose aux membres du conseil de céder l'ensemble du matériel de déneigement, dont le coût de l'entretien annuel est prohibitif par rapport aux heures d'utilisation. De plus, la viabilisation hivernale est confiée à des prestataires extérieurs. Par conséquent, le conseil , décide à l'unanimité de céder, à l'entreprise Pernot ( Is sur Tille) le matériel de déneigement composé d'un camion, d'une saleuse et d'une lame, au prix de 18 000 € TTC.

### 8- Demandes de subventions au Conseil Départemental

#### a/ travaux piscine

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les travaux de rénovation du bassin de la piscine. Ces travaux consistent à combler la fosse de la piscine et à effectuer des travaux d'étanchéité du bassin, dont le volume d'eau perdu s'accroît chaque année. Il autorise le maire à solliciter le conseil départemental au titre des travaux sur équipement sportif de plein air, à hauteur de 35% du montant des travaux, estimé à 85 000 € HT.

### **b/travaux de voirie Route d'Is sur Tille**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la première tranche de travaux de la route d'Is sur Tille pour un montant de 310 000 € HT. Il autorise le maire à solliciter le conseil départemental au titre de son Programme de Soutien à la Voirie (PSV), à hauteur de 30 000 €, ainsi qu'au titre de la répartition des amendes de police pour l'année 2016.

### **9- Informations diverses et questions des conseillers**

- Mme Annick Niporte informe les membres du conseil que le repas des aînés a lieu le jeudi 17 décembre.
- Mme Nathalie Vieillard signale que le rétrécissement réalisé dans le cadre des aménagements de voirie rue de la cote est dangereux. Monsieur Bavard précise que les travaux ne sont pas terminés, ce rétrécissement doit être indiqué et sécurisé.
- Monsieur le maire rend compte d'un entretien avec la secrétaire générale de la préfecture concernant la fermeture de la trésorerie. Le dossier doit être à nouveau étudié avec la direction des finances publiques.

**La séance est levée à 20h30**

**Le secrétaire de Séance**

**Dominique Duchamp**



**Le Maire**

**Gérard Leguay**